

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE L'ARS BRETAGNE //

LA BRETAGNE EN SANTÉ

AGIR ENSEMBLE POUR LA SANTÉ DES BRETONS

ZOOM SUR...

Objectif projet régional de santé 2018 – 2022

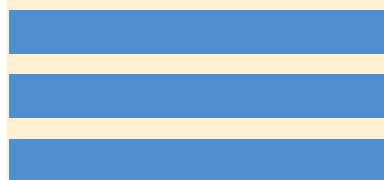
P6

PRS 2018-2022

PROJET RÉGIONAL

DE SANTÉ

DE BRETAGNE



CHIFFRE

P2

NOMBRE DE
TERRITOIRES
DE DÉMOCRATIE
SANITAIRE

DÉCRYPTAGE

P3

LE MÉDICO-SOCIAL
À L'HEURE
DES CONTRATS
PLURI-ANNUELS
D'OBJECTIFS
ET DE MOYENS

DÉCRYPTAGE

P4

PAYS DE
PLOËRMEL :
BIENTÔT UNE
OFFRE DE SOINS
DIVERSIFIÉE ET
INNOVANTE

ÉCLAIRAGE

P4

VIRAGE
AMBULATOIRE :
L'ARS BRETAGNE
STIMULE
L'INNOVATION

INITIATIVE

P5

ADDICTOLOGIE :
UN SITE INTERNET
AIGUILLE LES
PROFESSIONNELS

ALLER PLUS LOIN

P8

NOUVELLES
PUBLICATIONS

ÉDITO



2017, l'année PRS...

Le sommaire de ce nouveau numéro de La Bretagne en santé donne très nettement la tendance des préoccupations qui seront celles de l'ARS Bretagne dans les mois à venir. La construction du Projet Régional de Santé 2018 – 2022 (PRS) requiert toute nos attentions. Les enjeux sont importants pour la santé des Bretons, il faut donc que l'exercice soit conduit en favorisant la concertation la plus large possible. C'est pour cette raison que nous avons d'ores et déjà sollicité l'avis de nos partenaires. Parallèlement, j'ai fait le choix d'allonger à quatre mois la phase de concertation réglementaire. Je serai aussi très attentif à la forme : tout est mis en œuvre pour un partage aisé des enjeux. Pour cela, je souhaite que ce PRS soit moins volumineux que le précédent.

Cette mobilisation d'ampleur ne doit pas pour autant nous couper du quotidien. Aucun chantier ne doit être laissé de côté. Toutefois, tous devront être menés en cohérence avec les orientations envisagées du PRS. C'est ainsi que nous atteindrons notre objectif : proposer des soins de qualité à tous les Bretons tout en veillant à la pérennité de notre système de santé. Rendez-vous le 1^{er} janvier 2018...

Olivier de Cadeville,
Directeur général
de l'ARS Bretagne

LE CHIFFRE

7

C'est le nombre de territoires de démocratie sanitaire fixé par arrêté du Directeur général de l'ARS Bretagne le 27 octobre dernier.

Cette décision s'appuie sur les résultats de la consultation lancée dès août 2016. La majorité des acteurs avait alors exprimé la volonté d'évolution par rapport à la structuration antérieure. Il s'agissait notamment d'expérimenter des coopérations entre conseils territoriaux de santé, tout en maintenant les limites actuelles des territoires de santé. D'autres sont allés plus loin. C'est le cas des deux territoires finistériens qui ont fait le choix de ne faire qu'un !

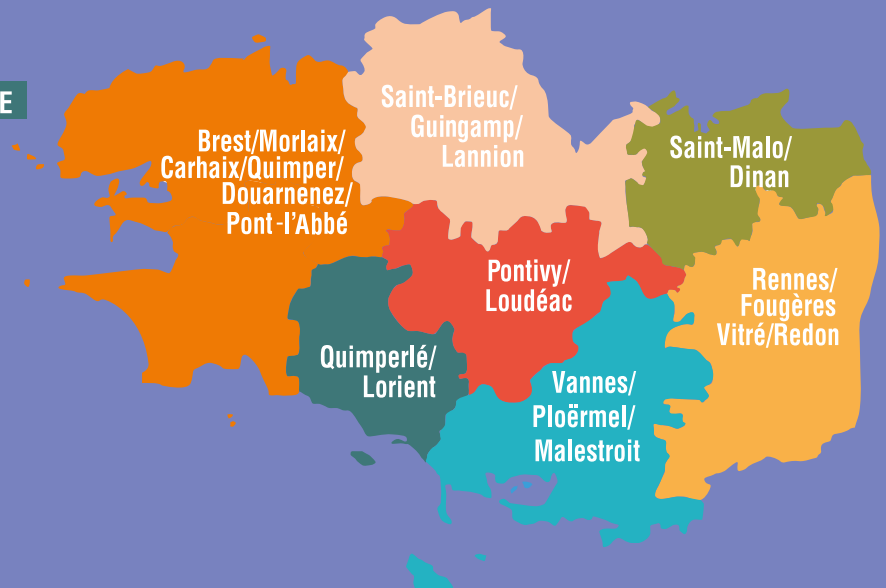
La Bretagne compte donc désormais sept territoires de démocratie sanitaire* et autant de conseils territoriaux de santé, installés au cours des mois de février et mars. Instances de débat, de concertation et de réflexion partagée associant

l'ensemble des acteurs et usagers locaux du système de santé, les conseils territoriaux de santé font vivre la démocratie en santé. Ils comptent cinquante membres titulaires pour 48 suppléants, répartis en cinq collèges (professionnels et offreurs des services de santé, usagers et associations d'usagers du système de santé, collectivités territoriales ou leurs groupements, représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale, personnalités qualifiées). Au-delà de l'assemblée plénière, un conseil territorial de santé s'organise autour d'un bureau, d'une commission spécialisée en santé mentale et d'une formation spécifique organisant l'expression des usagers.

Plus globalement, un conseil territorial de santé aide à identifier les enjeux de santé du territoire et à élaborer des propositions visant à améliorer la réponse aux besoins de la population, notamment sur l'organisation des parcours de santé.

**A noter que ces territoires ne sont plus numérotés comme auparavant. Leur identification passe donc par l'énumération des principales villes du territoire. Les conseils territoriaux de santé pourront choisir d'attribuer un nom à leur territoire de rattachement.*

**7 TERRITOIRES
DE DÉMOCRATIE SANITAIRE
EN BRETAGNE**



ACTUALITÉS

EN IMAGES



Mercredi 12 octobre 2016

Organisées en Bretagne, les 1^{ères} Assises régionales du Plan maladies neurodégénératives ont été l'occasion de préciser la stratégie pour faire face à la maladie d'Alzheimer, à la sclérose en plaques, aux maladies de Parkinson et à la sclérose latérale amyotrophique. L'ARS Bretagne et ses partenaires ont présenté l'état des lieux régional. La journée a permis de donner la parole aux malades, à leur entourage, aux soignants et de partager le plan d'actions issu d'une large concertation.



Jeudi 20 octobre et jeudi 17 novembre 2016

L'ARS Bretagne et ses partenaires ont reconduit l'opération "Généraliste Dating : 60 secondes pour convaincre". A Brest puis à Rennes, ce sont près de 300 personnes, dont plus d'une centaine d'internes et de remplaçants en quête d'un site d'installation, qui ont pris part à l'événement. Avec parfois le soutien des élus, les professionnels de santé ont, quant à eux, fait preuve d'une imagination remarquable pour présenter, en vidéo, leurs pratiques et la dynamique de leur territoire.



Mardi 10 janvier 2017

Parcours de vie, politiques publiques, réformes en cours ! Réunis autour de cette thématique, près de 600 professionnels du secteur médico-social ont pris part à une journée d'information et d'échanges organisée par l'ARS Bretagne, les conseils départementaux et le CREAI Bretagne. L'événement a permis de présenter les grandes réformes et de restituer les enseignements du tableau de bord de la performance, véritable outil de pilotage interne et de dialogue de gestion.

DÉCRYPTAGE

Le médico-social à l'heure des Contrats pluri-annuels d'objectifs et de moyens

"D'ici cinq ans, tous les gestionnaires d'établissements et services médico-sociaux disposeront de leur contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM). C'est une obligation réglementaire", indique Vincent Morel, responsable du pôle contractualisation à l'ARS Bretagne.

Première étape : l'élaboration d'un modèle commun en collaboration avec les Conseils départementaux et en concertation avec les fédérations médico-sociales avant la négociation d'un contrat avec chacun des 550 gestionnaires bretons. La qualité des prises en charge profitera de cette évolution. "Le CPOM permettra de développer des thématiques comme la télémédecine ou la rationalisation de la politique achat. En plus de mettre l'accent sur la qualité de la prise en charge des usagers, le contrat insistera également sur la performance du fonctionnement de chaque gestionnaire", conclut Vincent Morel.

GHT : mobilisation générale

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les groupements hospitaliers de territoire (GHT) bretons ont identifié les filières de leur projet médical partagé (PMP), chacun ayant ciblé les orientations prioritaires par l'ARS Bretagne. Pour le 1^{er} juillet 2017, chaque PMP détaillera l'organisation par filière d'une offre de soins graduée. Par ailleurs, les GHT travaillent sur les fonctions mutualisées assurées par l'établissement support : le système d'information, la fonction achat, le département de l'information médicale de territoire et la coordination des formations paramédicales, de la formation continue et du développement professionnel. Les enjeux sont majeurs et les délais de réalisation courts. "Nous devons rester attentifs et accompagner les établissements", précise Anne-Marie



Lorho, directrice adjointe en charge des coopérations à l'ARS Bretagne. "Nous suivons chaque GHT à travers des bilans d'étape réunissant directeurs et présidents de CME. Ces rencontres se sont déroulées en mars", indique-t-elle. Afin de soutenir les réflexions engagées, l'accompagnement est aussi financier.

DÉCRYPTAGE

Pays de Plœrmel : bientôt une offre de soins diversifiée et innovante

Le projet de recomposition hospitalière publique du Pays de Plœrmel est désormais connu. Elaboré par l'ARS Bretagne, le conseil départemental du Morbihan et validé par les présidents des conseils de surveillance des établissements concernés, il a pour ambition de rénover et d'équilibrer l'offre médico-sociale, de consolider les offres de soins de suite et de réadaptation et de soins de longue durée.

Sur le champ médico-social, il prévoit la création d'un pôle dédié à la personne âgée à Malestroit, la reconstruction du centre hospitalier de Josselin et la rénovation de l'EHPAD de Plœrmel avec 93 chambres individuelles. Par ailleurs, le projet concentre les soins de suite et de réadaptation à Plœrmel où sera aménagé un nouveau plateau technique. Enfin, Josselin accueillera une unité de soins de longs séjours de 60 lits.

Les opérations dont la fin est prévue pour 2021, mobiliseront 28 millions d'euros.

Pacte territoire santé : à poursuivre et à conforter

Le Pacte territoire santé a permis la mise en œuvre de nombreuses actions. S'appuyant sur son référent installation, l'ARS Bretagne a mobilisé ses partenaires et assuré la coordination des travaux. Ainsi, les dispositifs incitatifs (85 contrats d'engagement de service public et 43 contrats de praticien territorial en médecine générale) et le nombre de maîtres de stage (526) ont nettement progressé depuis 2012. Les maisons de santé pluriprofessionnelles se sont développées (80).

Si les partenaires ont pu compter sur des outils nationaux comme le portail d'appui aux professionnels de santé (PAPS), ils ont aussi su faire preuve d'imagination : ils ont créé le Généraliste dating ! (lire page 3).

Sur certains territoires, la situation reste délicate et nécessite une attention particulière. Toutefois, ces mesures ont conduit à bien des améliorations. Les travaux du Pacte territoire santé constituent donc une base de travail solide sur laquelle les partenaires peuvent capitaliser pour l'avenir.



A Plœrmel, le projet de recomposition prévoit notamment la réhabilitation du bâtiment Tourmisset.

ÉCLAIRAGE

VIRAGE AMBULATOIRE : L'ARS BRETAGNE STIMULE L'INNOVATION

En 2016, l'ARS Bretagne a lancé trois appels à projets pour encourager le déploiement des alternatives à l'hospitalisation complète. L'initiative stimule l'innovation !

Fin 2015, la chirurgie ambulatoire a atteint, en Bretagne, 51,4 % de part d'activité. Toutefois, des marges de progression demeurent. Ainsi, en 2016, l'ARS Bretagne a lancé de nouveaux appels à projets ; sur la chirurgie ambulatoire mais aussi sur l'hospitalisation de jour en médecine et l'hospitalisation à domicile (HAD). Les dispositifs développés dans ce cadre concrétisent des projets porteurs d'avenir. En chirurgie ambulatoire, le centre hospitalier universitaire de Rennes a déployé un protocole pour la réalisation de la prothèse de hanche totale en ambulatoire. "Cette réussite permet d'envisager la diffusion plus large du geste ambulatoire", se réjouit le Dr Benjamin Mordelet, conseiller technique médical à l'ARS Bretagne.

Autres activités, autres problématiques...

"En hospitalisation de jour, les enjeux sont organisationnels", indique le Dr Christine Guérin, conseillère technique médicale à l'ARS Bretagne. Dans cette logique, l'appel à projets a favorisé l'installation de logiciels de programmation, la mise en œuvre de parcours patients par spécialité médicale ou encore le déploiement d'une vraie structure multidisciplinaire.

Du côté de l'HAD, "les prescripteurs n'ont pas tous le réflexe HAD", précise le Dr Patrick Zamparutti, pharmacien inspecteur de santé publique à l'ARS Bretagne. Pour Olivier Le Guen, co-référent HAD, "l'enjeu de l'appel à projets est là". L'ARS Bretagne a donc fait le choix d'accompagner la mise en place d'une plate-forme de régulation des sorties, l'organisation d'un partenariat entre une structure HAD et des EHPAD pour prévenir les hospitalisations complètes, le développement de nouvelles filières (AVC, SSR neurologique). Des pistes au potentiel de développement important.

L'ARS Bretagne vient de relancer les appels à projets en faveur du virage ambulatoire. Ils s'étendent aux hôtels hospitaliers.

Renseignements sur www.bretagne.ars.sante.fr



INITIATIVE

ADDICTOLOGIE : UN SITE INTERNET AIGUILLE LES PROFESSIONNELS

Sur les territoires de Rennes / Fougères / Vitré / Redon et de Saint-Malo / Dinan, le groupe "Prévention et prise en charge des conduites addictives" vient de mettre en ligne un site internet fournissant aux professionnels de santé l'information nécessaire pour l'orientation de leurs patients : www.orienter-en-addictologie.fr pourrait bien faire école...

"Le paysage de l'addictologie ne cesse de s'étoffer... Face au patient, nous restons parfois un peu démunis pour proposer l'orientation la plus pertinente". Voici le constat dressé par le Dr Brigitte Miard, médecin généraliste, lors des premières rencontres du groupe "Prévention et prise en charge des conduites addictives", des Programmes territoriaux de santé. Des propos tenus il y a maintenant plus de trois ans. Un discours plus vraiment d'actualité grâce au développement du site internet www.orienter-en-addictologie.fr. En quelques clics, l'outil livre aux professionnels de santé toutes les informations nécessaires pour une bonne orientation.

Une mine d'informations

"L'entrée se fait par le profil du patient, à chaque fois illustrée par une situation. Puis, à chaque étape, le site détaille les spécificités de chacune des structures, leurs modalités d'accès et précise les contacts utiles. Le tout, en tenant compte du lieu de résidence du patient", indique Hélène Denis, coordinatrice du réseau Addiction 35, très impliquée dans le projet. Elle en connaît tous les atouts : "c'est facile d'accès pour le professionnel. Aussi, il est aisé de le mettre à jour. Sur le fond, le site a été pensé par les professionnels, pour les professionnels. Il répond donc directement à leurs attentes", précise-t-elle. "Il y a là toutes les clés pour aiguiller nos patients", confirme le Dr Brigitte Miard.

Le projet ne laisse rien au hasard

Pour relever ce défi et proposer un outil au plus près des besoins, le groupe de travail a pris son temps : "près de trois ans de travaux et d'échanges", admet Hélène Denis. Mais les délais ont été mis à profit pour livrer quelque chose de complet. "Dans un premier temps, le site

ADDICTOLOGIE

COMMENT AIDER LES
PATIENTS ET LEUR
ENTOURAGE DANS LEUR
PRISE EN CHARGE ?



Nouveau site web

<http://www.orienter-en-addictologie.fr/>

ADDICTIONS
ENTOURAGE
PATIENTS
ORIENTATION
CRISE
INJECTEURS
JEUNES
FEMMES ENCEINTES

était pensé à l'échelle du territoire de Rennes / Fougères / Vitré / Redon. Puis, les professionnels de Saint-Malo / Dinan, voyant d'un bon œil l'outil en construction, se sont associés à la démarche. Ils ont exprimé un autre point de vue, de nouveaux besoins...", raconte Hélène Denis. Autant d'éléments qui ont permis d'améliorer www.orienter-en-addictologie.fr. En ligne depuis quelques semaines, il reste au site à trouver son public : "les professionnels de santé", insiste le Dr Brigitte Miard. "Les patients comme leur entourage peuvent y trouver quelques précieux renseignements", complète Hélène Denis.

Rendez-vous sur
www.orienter-en-addictologie.fr

En pratique

Le groupe qui a travaillé à l'élaboration de www.orienter-en-addictologie.fr réunissait des médecins libéraux, le réseau Addiction 35, les professionnels des structures de soins. L'ARS Bretagne a financé le projet. A noter que l'association ATYPick (qui favorise l'inclusion des personnes connaissant des troubles psychiques) a assuré la réalisation technique du site internet.



“ Le paysage de l'addictologie ne cesse de s'étoffer... ”

Dr Brigitte Miard, médecin généraliste.

ZOOM SUR...



OBJECTIF PROJET RÉGIONAL

Le 1^{er} janvier 2018, Olivier de Cadeville, Directeur général de l'ARS Bretagne arrêtera le projet régional de santé 2018 – 2022 (PRS). D'ici là, l'ARS Bretagne et les partenaires mobilisés travaillent à la construction de cette nouvelle feuille de route de la politique de santé en Bretagne. Si la finalité reste d'*Agir ensemble pour la santé des Bretons*, la forme diffère quelque peu. En effet, les textes de loi ont revu la structuration du PRS. L'ARS Bretagne a aussi quelques exigences...

Prévenir les atteintes prématurées à la santé, garantir l'accès à une offre de santé adaptée aux besoins, faciliter les parcours de santé, renforcer la qualité et la pertinence des prises en charge, développer la performance et l'innovation, mieux préparer la réponse aux événements exceptionnels, construire et mettre en œuvre ensemble la politique de santé régionale. Voici, à travers sept objectifs, l'ossature du cadre d'orientation stratégique breton. Le document présente les enjeux que le système de santé devra relever ces dix prochaines années. Il constitue aussi la base, le fil conducteur, du PRS 2018 –

2022. Elaborée sur le dernier trimestre de 2016, cette trame est actuellement soumise à une première concertation avec les acteurs du système de santé.

Construction et concertation

L'ARS Bretagne s'appuie sur ce cadre d'orientation stratégique pour élaborer l'unique schéma régional de santé (lire par ailleurs) et déterminer les thèmes sur lesquels se penchent les groupes techniques régionaux. Pilotés par l'ARS Bretagne, ces derniers intègrent des experts et un représentant de la conférence régionale de la santé et de l'auto-

nomie (CRSA). Leurs travaux doivent se conclure à la fin du mois de mai. Les mois de juin à août seront mis à profit pour les dernières relectures et ultimes arbitrages avant l'ouverture du processus de concertation réglementaire. Ce dernier porte sur l'ensemble du PRS. Sont attendus, les avis de la CRSA, de la préfecture de région, du conseil régional, des conseils départementaux mais aussi - et c'est une nouveauté - des conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) et du Conseil de surveillance de l'ARS Bretagne.



La CRSA Bretagne suit la construction du Projet Régional de Santé de très près. La dernière séance plénière du 31 janvier a notamment permis l'organisation de trois ateliers de travail.



DE SANTÉ 2018 – 2022



"LE PRS SERA PLUS FACILE À PILOTER, À ÉVALUER. SURTOUT, IL SERA PLUS AISÉ DE LE PARTAGER."

Directrice adjointe en charge de la démocratie en santé et de la qualité à l'ARS Bretagne, Marie-Laure Roumieux pilote les travaux relatifs à la construction du PRS 2018 – 2022. Elle précise les partis pris de l'ARS Bretagne.

La Bretagne en santé : sur la forme, qu'est ce qui va différencier le PRS 2018 – 2022 de la précédente édition ?

Marie-Laure Roumieux : *"la loi de modernisation du système de santé propose une nouvelle structuration. Ce cadre nous convient tout à fait car il laisse plus de latitude aux agences et encourage la transversalité. En Bretagne, nous avons aussi souhaité inscrire d'autres exigences au cœur de cette ambition :*

nous tenons à obtenir un document priorisé, définissant des objectifs partagés et non des plans d'actions et développant la transversalité entre les différents champs. Dans ces conditions, le PRS sera moins volumineux et donc plus facile à piloter et à évaluer. Surtout, il sera plus aisé de le partager car il sera plus lisible pour tous."

La Bretagne en santé : autrement dit, vous favorisez la concertation !

Marie-Laure Roumieux : *"oui et c'est bien l'un de nos objectifs. Dans cette optique, nous faisons le choix de rallonger le délai légal de concertation à près de quatre mois au lieu des trois prévus par les textes. La concertation, nous la menons aussi tout au long du projet. La conférence régionale de la santé et de l'autonomie a remis une contribution suite à la rédaction du cadre d'orientation stratégique. Elle s'implique aussi dans tous les groupes techniques régionaux du schéma régional de santé."*

La Bretagne en santé : sur le fond, quelle est l'ambition globale de ce nouveau PRS ?

Marie-Laure Roumieux : *"la philosophie reste identique, il s'agit d'agir ensemble pour la santé des Bretons. C'est-à-dire offrir à chacun, des soins de qualité sur l'ensemble du territoire. Cela implique notamment de mieux prendre en compte les inégalités territoriales, de développer la prévention et d'encourager la coordination des acteurs."*

Dans tous les cas, l'ARS Bretagne veillera aux moyens mis en œuvre. Le contexte budgétaire contraint impose la plus grande vigilance sur ce point. Cet aspect nous incite à plus de pertinence dans les prises en charge, plus d'efficacité dans les organisations et à une association accrue de tous nos partenaires à la mise en œuvre de ce futur PRS."

« Offrir à chacun, des soins de qualité sur l'ensemble du territoire. »

La CRSA se mobilise...

La conférence régionale de la santé et de l'autonomie est systématiquement associée aux réflexions conduites sur les différents thèmes du schéma régional de santé. Elle s'est aussi impliquée dès l'élaboration du cadre d'orientation stratégique. Elle a tenu deux journées d'ateliers au terme desquelles elle a adressé une contribution écrite à l'ARS Bretagne. Aussi, son avis est attendu sur l'ensemble du PRS 2018 – 2022 dans le cadre du processus de concertation réglementaire.

Un schéma désormais unique !

Le nouveau PRS ne comporte plus qu'un seul et unique schéma : le schéma régional de santé. Cette structuration constitue une évolution majeure par rapport à la précédente version du PRS. Elle favorise ainsi la transversalité entre les champs de la prévention, des soins et du médico-social. Ces trois schémas et la notion de programmes obligatoires disparaissent donc. Seul demeure obligatoire le programme régional relatif à l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS).

ALLER PLUS LOIN AVEC L'ARS BRETAGNE

www.bretagne.ars.sante.fr : une nouvelle adresse et un nouveau visage pour le site internet de l'ARS Bretagne

Plus ergonomique et plus pratique, le nouveau site internet de l'ARS Bretagne permet d'accéder plus facilement aux informations et services. En effet, dès la page d'accueil sont accessibles :

- l'accès à un moteur de recherche ;
- les principaux services (ADELI, liste des médecins agréés, transports sanitaires, accès au portail d'accompagnement des professionnels de santé) ;
- les appels à projets et à candidatures ;
- les dernières actualités, communiqués de presse, études et rapports...

Nouvelle adresse : www.bretagne.ars.sante.fr

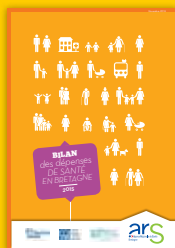
Les Études de l'ARS Bretagne : deux nouveaux numéros

La collection des Études de l'ARS Bretagne s'est récemment étoffée de deux nouveaux numéros. Le n° 15, intitulé "Près de 40 000 personnes accueillies en EHPAD en Bretagne" résulte de l'exploitation d'une grande enquête nationale réalisée tous les 4 ans (EHPA). Elle décrit les caractéristiques des établissements d'hébergement pour personnes âgées, des résidents et du personnel. Le n°16, consacré au "Parcours des personnes en psychiatrie et santé mentale", détaille les premiers enseignements de la démarche expérimentale menée sur le sujet avec l'appui de l'ANAP sur un territoire breton.



Bilan des dépenses de santé 2015

En fin d'année, l'ARS Bretagne a publié le bilan des dépenses de santé 2015 : seize pages à travers lesquelles l'ARS Bretagne et l'assurance maladie précisent le niveau des dépenses, leur progression...



Soif de santé ! Qualité des eaux destinées à la consommation humaine en Bretagne

L'ARS Bretagne présente en vingt-quatre pages les spécificités régionales quant à la ressource en eau potable. La brochure détaille aussi la qualité de l'eau distribuée à partir de données de 2015.



"Mode d'emploi", la collection s'enrichit

"Aide à la mise en place d'un traitement de substitution aux opiacés" et "Devenir maître de stage" sont deux nouvelles brochures "mode d'emploi" destinées aux professionnels de santé.



Santé environnement en Bretagne : 10 indicateurs

La santé, l'eau, l'air, l'habitat, le travail... L'édition 2016 du dépliant prend le pouls de la santé environnementale bretonne à travers dix indicateurs.

Quatre Bilans PMSI

Construits à partir de l'exploitation des données du Programme de Médicalisation des Systèmes d'Informations (PMSI), ces documents dressent le bilan de l'activité des établissements de santé bretons. Pour 2015, "Soins de suite et de réadaptation" – "Psychiatrie" – "Médecine, chirurgie et obstétrique" – et "Hospitalisation à domicile" sont disponibles.

Focus n°2 : les CAMSP

Dans le prolongement de l'étude menée en 2013 sur le fonctionnement des centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP) du territoire breton, le Focus décrit l'activité 2015 de ces structures à partir des données rapportées dans les rapports annuels d'activité.

Chiffres clés 2016

Le dépliant livre tous les chiffres bretons de la santé : l'état de santé, l'offre, les données financières...



Retrouvez toutes ces publications sur www.bretagne.ars.sante.fr

Retrouvez toute l'actualité de l'ARS Bretagne sur Facebook : www.facebook.com/arsbretagne



LABRETAGNEENSANTÉ  **AGIR ENSEMBLE POUR LA SANTÉ DES BRETONS**

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE L'ARS BRETAGNE//

Trimestriel d'information édité par l'Agence Régionale de Santé Bretagne - 6, place des Colombes - CS 14 253 - 35 042 Rennes cedex.
 Courriel : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr - Tél. : 02 90 08 80 00 Fax : 02 99 30 59 03 - Directeur de la publication : Olivier de Cadeville -
 Directeur de la rédaction : Hervé Goby - Rédacteur en chef : Elisabeth Lagadec-Fethaddine - Secrétariat de rédaction : Aurélien Robert - Comité de
 rédaction : Christian Bailly, Patricia Breuille-Perais, Nathalie Champie, Bernard Chauvel, Marie-Laure Gracien, Marielle Le Bezvoet, Thierry Parpette,
 Dominique Penhouet, Aurélie Quenemer, Anne-France Renaud, Stéphanie Sarrut, Vincent Sevaer, Anne Vidy - Réalisation : **YOUZ** - Photos : ARS Bretagne, Cocktail Santé,
 Phovoiv - Impression : Groupe Edicolor, imprimé sur papier PEFC - ISSN : 2257-3275